

**Opinion de la Chambre des députés sur
Proposition de
RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
relatif à la prévention de la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne
Une contribution de la Commission européenne à la réunion des dirigeants
à Salzbourg les 19 et 20 septembre 2018
COM (2018)640**

La Chambre des députés soutient la proposition de règlement dans son ensemble, mais exprime ses préoccupations concernant un certain nombre de questions telles que: d'éventuelles violations de la liberté d'expression, la possibilité d'une utilisation abusive des dispositions du règlement dans l'environnement concurrentiel et l'utilisation d'Horizon 2020 pour soutenir la recherche. D'autre part, la Chambre des députés recommande de clarifier le concept de diffusion afin d'éliminer, par exemple, les contenus purement humoristiques, de clarifier techniquement la possibilité d'éliminer et de préserver le contenu en ligne, en rationalisant les sanctions au niveau des États membres en cas de non-respect systématique des obligations en matière d'élimination de contenu terroriste.